

Fédération départementale des Syndicats d'exploitants agricoles – FRDG111

Type de masse d'eau	ESO
Code masse d'eau	FRDG111
Nom masse d'eau	Calcaires et marnes crétacés du massif du Vercors
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	BSS001ZXPS – Source Les Fredières – P90 = 46 mg/l
Communes concernées par la demande	2 communes : Beaufort-sur-Gervanne et Gigor-et-Lozéron
Contenu de la demande	- Retrait du classement de deux communes ; - Tendance à la baisse et pollution localisée ailleurs.
Argumentaire du contributeur	Nous demandons le maintien en non classement. Les résultats sont à nouveau baissiers depuis 2023 et en dessous des seuils. De plus, le problème semble localisé, l'autre point de suivi sur la commune de Beaufort étant de bonne qualité.
Synthèse retenue par la DREAL de bassin	<p>Les communes de Beaufort-sur-Gervanne et Gigor-et-Lozéron sont proposées au classement au titre de la masse d'eau FRDG111 – Calcaires et marnes crétacés du massif du Vercors. Le point déclassant BSS001ZXPS – Source de Fredières présente un P90 = 46 mg/l avec une tendance à la détérioration justifiant la proposition de classement des communes correspondantes.</p> <p>BSS001ZXPS – Source de <u>Fredières</u> – P90 = 46mg/l. Tendance à l'augmentation des teneurs</p> <p>Le compartiment classé correspond aux hautes-terres d'alluvions anciennes. La compartimentation est cohérente avec les écoulements locaux et permet de circonscrire la pollution sur la très grande masse d'eau souterraine comprenant plusieurs systèmes hydrogéologiques de nature karstique.</p> <p>Les communes de Beaufort-sur-Gervanne et Gigor-et-Lozéron sont donc maintenues en V2</p>
Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien au classement de Beaufort-sur-Gervanne et Gigor-et-Lozéron en V2

	<ul style="list-style-type: none">• P90>40 et tendance à la détérioration justifiant la proposition de classement.
Evolutions	Pas d'évolution